L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 10 AVRIL 1884.

SPECTACLES BALS &c

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE HIDWELL.
Commençant Dimanche, 6 Avril.
Matinées, Samedi et Mercredi.
Seconde et dernière semaine de l'engagement de l'artiste distinguée,
CHARLOTTE THOMPSON,
Dans le drame romantique à grand spectacle,
THE SEA OF ICE.
CHARLOTTE THOMPSON comme OGARITA.
Dimanche 13 avril La nouvelle grande comédie à succès, DEUCE OF HEARTS. 7av—

PAVILLON FARANTA,
Coin des rues Bourbon et Orléans.
DRAME NOUVEAU! NOUVEL OLIO!
MONCAVO, DAVIDSON et MENKEN, NOONAN AND GONTEY, FRANK VERNETTA ET HATTIE ADAMS.
Pour la première fois ici la Grand Drame Nautique Historique de W. M. PAUL
Lafitte, ou les Pirates du Golfe,
Mme W. M. PAUL comme Marasquita, la Reine des Pirates. M. HORACE CONE comme Lafitte, secondée par la Compagnie entière.
En préparation, un Grand Spectacle pour la semaine de Pâques.
ENTREE.....10 SOUS
Matinées tous les samedis, dimanches et lundis. 8 avril—

Musée de 10 sous.
SALLE GRUNEWALD,
Ouvert jour et nuit de 11 heures A. M. à 5.30 heures P. M. et de 6:30 à 10 heures P. M.
Entrée.....10 sous seulement.
Nouveaux et puissants attraits.
PROF. A. W. SAWYER,
Le plus grand de tous dans son grands soli de musique sur le
COPOPHONE.
CAPT. DECOURRA, Tattooed Man, du cou aux pieds avec des pointes d'aiguilles.
BUCKLEY l'Albinos musical qui imite tous les oiseaux et les animaux.
BABY BELL, l'Enfant Artiste, musicienne douée.
WISTLER et O'BRIEN, les fameux artistes spécialités, et nombre d'autres attraits. 9 mars—

ADMISSION GRATUITE!
La Grande
EXHIBITION ORIENTALE!
Ouverte tous les jours de 10 A. M. à 10 P. M.
126.....RUE DU CANAL.....126
(Bâtisse Jamison)

ADMISSION GRATUITE!
Grande réduction dans les prix!
VENTE POUR FAIRE UNE LIQUIDATION
La vente continuera jusqu'au 11 d'avril.
La clôture aura lieu positivement
SAMEDI PROCHAIN,
Le 11 avril.
ADMISSION GRATUITE!
25mars—

Musée de Dix Sous Cité du Croisant.
Ouvert tous les jours de 11 heures A. M. à 10 heures P. M.
Curiosités nouvelles et Concert toutes les semaines.
Entrée: 10 sous; accès à toutes les parties de la salle. 14 mars—1m

DENTISTES

C. E. KELLS & M. VIET,
Opérations du cœur sans rien ressentir de mauvaise sensation.

G. P. MALONEY, D. D. S,
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150.....RUE DU CANAL.....150
près Baronne.
Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Archand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique. 25 août—

Médaille d'Or. Paris 1878 | (Diplome d'honneur Amsterdam 1879
BASILE BARES.
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.
VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris avec le nouveau système Equilibre. Brevété pour la tenue de l'accord la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été faits exprès exclusivement pour notre climat et sont pleinement garantis. Ordre des Pianos au prix excessivement réduit
Accords et réparations de Pianos et Orgues par conditions très avantageuses.
18 nov—

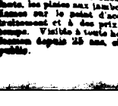

Bandages Herniaires, Brettelles, Suspensoire pour l'abdomen, Béquille Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faite sur commande et ajustée par
A. McDERMOTT,
152 rue du Camp, Nile-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de bonne satisfaction sous tous les rapports. 1-1 1 an

LEEK & ALDEN, Agents des Voyageurs,
19, rue Camp, NEW-ORLEANS.
ON parle les langues française, allemande, espagnole, portugaise et italienne. Vente des billets des bateaux à vapeur et chemins de fer partant de New Orleans, Baltimore, New York, Boston et Quebec, pour toutes les villes de l'Europe, et aussi de toutes les parts de l'Europe pour l'intérieur des Etats-Unis. Ventes des billets aux voyageurs pour l'Ile de Cuba, le Mexique, l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud. Achetez vos billets ici, où vous recevrez toute information à desirer. 26fév—3m

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent
En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat
Bouche Jacques — Gaetano Spesio
Bassi Alexandre — Gelas Antoine
Biron Mme, née Barès — Laisné Louis Vincent de
Chartres Ferdinand — Meyer Jean Nicolas
Dupuy Amélie — Mourre Jean
Feuilloley veuve — Reynaud Vincent
Froment Jules — Thouret Georges

Le 15 Mars 1884.
Avet Vincent — Fréche Ernest
Amade Jean Baptiste — Grimaud Charles
Berdas Pierre — Jaillet C.
Baleboo Louis Aug B — Lavigne Louis
Bebens Benoit — Lavigne veve née Villeau
Bauallion Mlle Julie — Laurent Chas Cyrille
Bédeau Louis — Morin Charles Gabriel
Beaulieu Henri — Maumus Dupe Jean M
Castet Paul — Monnier Lazare
Cazaget Jean Marie M — Ouéihé Jean
Capdevielle Laborgue D'Orbet Louis
Delor Bernard B — Saraiin Eugène
Delevans Marcel L V — Seigland Michel
Dacas Jas Aventure — Thiebaut Colin Jean
Dasonvion A C — Thevenne
Dauphin P — Verdier I.
Dubreile Bernardine — Weil Paul David
(femme Macouya)

Le Consul Général chargé du Consulat, Vicomte PAUL D'ARZAC.
La Nlle-Orléans, le 1 avril 1884

F. JAHNKE,
(Brevété pour la Louisiane).
PAVAGE EN PIERRE ARTIFICIELLE DE SCHILLINGER,
Importateur et marchand de Pierres plates allemandes et de North River pour pavage, curb stones, ciment de Portland, TUILES, COQUILLES ET SABLE.
Nos 208 et 210 rue Delord,
Entre Baronne et Carondelet.
23 janv—

Mme HONORE, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les pisses aux jambes. Chambres pour les traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant en pratique depuis 25 ans, elle se recommande au public. 15 déc—1 an

Au Peuple de la Nlle-Orléans.

Le moment est venu où vous devez affirmer votre puissance au scrutin. Si vous ne vous montrez pas ferme aux élections prochaines, on vous imposera une administration qui, par sa faiblesse et son incapacité, réduira à néant tous les efforts que négociants et citoyens ont déployés jusqu'à ce moment pour pousser la Nlle-Orléans dans la voie du progrès. Le ticket soi-disant démocratique, publié récemment et soumis à vos suffrages, indique si clairement la prépondérance du boutiers, une telle indifférence pour les mérites personnels et l'intégrité des candidats, un tel dédain pour le bien public, qui est sacrifié à l'intérêt individuel de quelques mauvaises politiques, qu'on ne saurait attendre des hommes ainsi désignés, dans le cas où ils triompheraient, ni réformes ni mesures bienfaisantes.

Pour demeurer à la hauteur des circonstances, pendant quatre nouvelles années, nous devons confier les affaires municipales à une administration ferme et vigoureuse, guidée par un jugement sûr et animée de sentiments de justice et d'honnêteté.

Ce résultat si désirable intéresse profondément tous les citoyens domiciliés d'une manière permanente à la Nlle-Orléans ainsi que toutes les classes de votants. L'état des choses dans notre ville est si bien connu qu'il est inutile de recourir aux chiffres et aux longs raisonnements pour démontrer l'urgence des réformes. Il serait également ennuyeux d'indiquer; nous ne voulons que dire ici que le gouvernement de notre ville, livré aux mains d'une coterie (*ring rule*), a été un misérable fiasco.

Le meurtre est à l'ordre du jour, et l'action de justice est paralysée par la corruption politique et les influences néfastes. Nos rues sont un foyer d'infection; nos écoles publiques, dont nous étions autrefois si fiers, et qui étaient citées parmi les plus florissantes de l'Union, ne sont plus que l'ombre de ce qu'elles étaient jadis.

Après des années de deuil et de misère, le Sud enfin est à la veille de recouvrer sa prospérité perdue; les capitalistes viennent de toutes parts en étudier les ressources pour y fonder de grands établissements.

Or on verrait là un champ plus vaste pour leurs opérations que la Nouvelle-Orléans? Malheureusement, on y redoute constamment les maladies épidémiques, et le crime s'y promène tête levée. Rencontrons-nous à un brillant avenir pour permettre à quelques chefs de clique (bosses) de s'enrichir à nos dépens! Ne les voyons-nous pas toujours entourés d'une garde qui leur est dévouée, et qui les pousse au pouvoir en violant ouvertement la loi et tous les droits constitutionnels? Il vous appartient, citoyens et électeurs, de faire cesser de si criants abus, de mettre fin à un si déplorable état de choses.

Il ne s'agit pas ici de questions politiques, à réforme ne relève ni de la démocratie ni du républicanisme. Elle s'embrasse que des détails d'ordre ces. Elle ne vise que la fidèle administration de la cité, l'économie des finances municipales, l'application rigoureuse de la loi pour protéger l'existence et la fortune de tous les citoyens indistinctement.

Pour atteindre ce but, il nous faut des hommes nouveaux, un programme différent.

Au sein de toutes les classes négociants, ouvriers, employés, artisans—nous invitons tous ceux qui ont à cœur l'intérêt de notre ville à se joindre à nous. Que chacun se fasse enregistrer, et, non content de voter personnellement pour la réforme, use de son influence auprès ses voisins pour que ceux-ci en fassent autant.

Sortons de cette léthargie qui est la cause première de la condition actuelle de notre ville, et nous remporterons la victoire la plus éclatante.

Nous croyons pouvoir donner à tous ceux qui agissent avec nous l'assurance que tous les bulletins seront comptés honnêtement et loyalement, et que la notoire tentative faite pour remplir les urnes de bulletins de contrebande sera promptement réprimée.

Nous nous adressons aux classes laborieuses de la Nlle-Orléans, comme à celles qui ont le plus d'intérêt à un bon gouvernement; nous les adjurons de bien envisager la situation et de ne pas se laisser détourner de la bonne voie par des politiciens de profession.

Elles doivent voir que le commerce nous déserte et que le champ où s'exerce leur activité se rétrécit chaque jour. S'

Elles doivent se rappeler que nous avons le soin des capitaux du dehors pour accroître le travail local, et que nous ne pouvons les attirer ici qu'en organisant un gouvernement qui leur inspire confiance. Elles doivent se rappeler aussi que si les capitaux placés à cette heure à la Nlle-Orléans en étaient retirés, les ouvriers ne pourraient pas les suivre, avec leurs femmes et leurs enfants, qui les serraient condamnés à rester dans une ville en pleine décadence, et ne pourraient songer à se rendre dans d'autres centres qui dallent vers regorgent d'hommes de labeur comme eux.

Le moment est venu de replacer la Nouvelle-Orléans dans ses anciennes conditions de prospérité. Le peuple imposera-t-il sa volonté, ou continuera-t-il à servir de jouet quelque aventurier de ses adversaires?

La Démocratie de Paroisse et le Comité des Citoyens, représentant toutes les classes industrieuses soumettent aux suffrages du peuple le ticket suivant qui a été composé avec soin, et qui réunit toutes les conditions nécessaires pour assurer le succès de la Réforme.

Leur but unique est de réformer le gouvernement municipal; ils ne s'occupent des affaires d'Etat que pour désigner des candidats à la Législature dont le concours leur est assuré dans l'œuvre capitale qu'ils ont entreprise.

De la part des citoyens.	De la part de la Démocratie de paroisse.
John Phelps.	M. G. Lally.
J. W. Lanulese.	David F. Casey
A. Brittin.	Ernest Mittenberger.
Henry Baldwin.	R. F. Gray.
Geo. McCloskey.	W. H. Voelker.
Adolphe Schreiber.	E. H. Watt.
E. T. Manning.	Geo. B. Jones.
Alex F. Janin.	Geo. C. Sebastian.
Simon Hartzheim	J. C. Philippe
A. A. Maginis.	J. S. Christie.
Gideon L. Townsend.	Columbus H. Allen.
Carl Kohn.	J. B. Aikman.
N. D. Wallace.	A. C. Landry.
Lionel C. Levy.	C. H. Parker.
E. K. Converse.	R. H. Browne.
Alex. Mackay.	Hugh Murray.
Jas. I. Day.	

J. HENRY LAFAYE, Secrétaire.

Ticket de Paroisse et Ticket Municipal des Citoyens et de la Démocratie de Paroisse.

Maire—W J BEHAN.
Contrôleur—T J WOODWARD.
Trésorier—B D WOOD.
Commissaire des travaux publics—W E McDERMOTT.
Commissaire de police et des édifices publics—H J RIVET.

RECORDERS.

Première Cour de Recorder—J. PARIS CHILDRESS.
Deuxième Cour de Recorder—L. ANDRE BUTLER.
Troisième Cour de Recorder—LEON ENGLANDER.
Quatrième Cour de Recorder—J O. McLEAN.

POUR MEMBRES DU CONSEIL,
DISTRICTS MUNICIPAUX.

Premier District—PHILJ. REILLY.
Deuxième District—W. J HAMMOND.
Troisième District—GEO. H. DUNBAR.
Quatrième District—GEO. SOULE.
Cinquième District—PETER KRAMME.
Sixième District—A. T. BAKER.
Septième District—HENRY LOCHTE.

POUR MEMBRES DU CONSEIL,
DISTRICTS REPRESENTATIFS.

Premier District Représentatif, Premier Ward—W. H BEAMISH.
Second District Représentatif, Second Ward—A. G. RICKS, HENRY NEWMAN.
Troisième—WM. CONWAY, PATRICK GLENNON, ANTHONY REIDL.
Quatrième—VICTOR MAUBERRET.
Cinquième—A. C. LANDRY, GEO. EIKE, Jr.
Sixième—JAMES PREVOST.
Septième—EMILE P. ROUX, NEMOURS BIEVENU.
Huitième—RICHARD M. COUSINS.
Neuvième—D. GARRDNER, LAURENT ROGER.
Dixième—JOHN E. SLIGER, PETER FARRELL.
Onzième — CHRISTY McCARTY, W. G. WHEELER.
Douzième—F. J ODENDAHL.
Treizième—DAVID CLARK.
Quatorzième—CONRAD REUGHERT.
Quinzième—CHAS W. MACKIE.

POUR SENATEURS D'ETAT.

Premier district—FRANK TRIFFLY, H. P. KERNOHAN.
Deuxième district—PAUL E THEARD, E. HOWARD MCCALEB.
Troisième district—AUGUSTE BERNAU.
Quatrième district—J E. STAFFORD.
Cinquième district—GEORGE Q. WHITNEY.
Sixième district—A. J. MICHAELIS.

REPRESENTANTS LEGISLATIFS.

Premier district—JOHN P GOLL, WALTER D DENEGRE, W H VOELKER.
Quatrième district—
Cinquième district—J M CRESSY, PETER SOHIM.
Sixième district—HENRY R GRANDMONT.
Septième district—LEON HOLZALB, NUMA DUDOUSSAT.
Huitième district—EDWARD A WHITE.
Neuvième district—A E LEBOUGE, J W WETHERILL.
Dixième district—HUGH FEEHAN, A D HENRIQUES.
Onzième district—HUGH J. McDONALD.
Douzième district—
Treizième district—JOHN PUDERER.
Quatorzième district—De S L HENRY.
Quinzième district—JOHN ORMOND

OFFICIERS DE PAROISSE

Shérif civil—OTTO THOMAN.
Shérif criminel—JOHN DELANEY.
Greffier de la Cour Civile—LOUIS ARNAULT.
Greffier de la Cour Criminelle—W E HUGER.
Arpenteur des hypothèques—DAVID E PURSELL.
Recorder des hypothèques—P LEONCE BOUNY.
Avocat de district—E LLOYD POSEY.
Coroner—De J J LYONS.

JUGES DES COURS DE CITÉ.

Première Cour—HARRY R. PRICE
Deuxième Cour—HENRY CHIAPELLA.
Troisième Cour—JOHN LEMONIER.
Quatrième Cour—W. R. PASCOE.

GREFFIERS DES COURS DE CITÉ.

Première Cour—JOHN KAISER.
Deuxième Cour—F CHALARD.
Troisième Cour—W. R. FLEMING.
Quatrième Cour—A. J. ROMAN.

CONSTABLES DES COURS DE CITÉ.

Première Cour—DAVID ROSENBERG.
Deuxième Cour—P. AD. FORTIER.
Troisième Cour—
Quatrième Cour—THOS DWYER.
Avril—1a date

Pour Officiers de Ville:
Pour Maire,
J. V. GUILLOTTE.
Pour Contrôleur,
L W. PATTON.
Pour Contrôleur,
JOS. N. HARDY.
Pour Commissaire des Travaux Publics,
JOHN FITZPATRICK.
Pour Commissaire de Police et des Edifices Publics,
PATRICK MEALEY.
Pour Recorder du Premier District,
ROBERT C. DAVEY.
Pour Recorder du Deuxième District,
THOMAS J. FORD.
Pour Recorder du Troisième District,
A. P. KELLER.
Pour Recorder du Quatrième District,
T. J. MOONEY.
Pour Juge de la Première Cour de Cité,
THOMAS R. ROZIER.
Pour Juge de la Deuxième Cour de Cité,
N. V. VINET.
Pour Juge de la Troisième Cour de Cité,
WM. HOLMES.
Pour Juge de la Quatrième Cour de Cité,
CHARLES G. OGDEN.
Pour Greffier de la Première Cour de Cité,
JOHN T. FITZGERALD.
Pour Greffier de la Deuxième Cour de Cité,
N. J. BARNES.
Pour Greffier de la Troisième Cour de Cité,
WM SARAZIN.
Pour Greffier de la Quatrième Cour de Cité,
KENNETH CHATELLEY.
Pour Constable de la Première Cour de Cité,
P. A. LOOBY.
Pour Constable de la Deuxième Cour de Cité,
ALFRED BARNES.
Pour Constable de la Troisième Cour de Cité,
R. P. THOMAS.
Pour Constable de la Quatrième Cour de Cité,
FRANK CARAMBAT

Pour Membres du Conseil de Ville:
Premier District Représentatif, Premier Ward—Patrick Maher.
Deuxième District Représentatif, Deuxième Ward—Hy. Lehman, Ed. Burke.
Troisième District Représentatif, Troisième Ward—Wm M. Moon, Hugh McManus, George H. Lord.
Quatrième District Représentatif, Quatrième Ward—R. G. Barton.
Cinquième District Représentatif, Cinquième Ward—A. Patorno, Henry Albert
Sixième District Représentatif, Sixième Ward—Joseph Gardiel.
Septième District Représentatif, Septième Ward—Jeremiah Lucas.
Huitième District Représentatif, Huitième Ward—Michael Carroll.
Neuvième District Représentatif, Neuvième Ward—Henry C Miller, G Devron.
Dixième District Représentatif, Dixième Ward—J. Remer, Bartholomew Moran.
Onzième District Représentatif, Onzième Ward—Peter Kaiser, Douglas M. Kilpatrick.
Douzième District Représentatif, Douzième Ward—A. G. White.
Treizième District Représentatif, Treizième et Quatorzième Wards—Jr. Stoulig
Quatorzième District Représentatif, Seizième et Dix-huitième Wards—Louis Zeller.
Quinzième District Représentatif, Quinzième Ward—Emile Bauman.
Pour Membre du Conseil, Premier District Municipal, 1er, 2me et 3me Wards—E. L. Israel.
Pour Membre du Conseil, Deuxième District Municipal, 4me, 5me et 6me Wards—A. Fredos, Jr.
Pour Membre du Conseil, Troisième District Municipal, 7me, 8me et 9e Wards—Thos H. Byrne.
Pour Membre du Conseil, Quatrième District Municipal, 10me et 11me Wards—John F. McCabe.
Pour Membre du Conseil, Cinquième Distric Municipal, 12me Ward—Nicolas Jamison.
Pour Membre du Conseil Sixième District Municipal, 12me, 13me et 14me Wards—Thos. Cayer.
Pour Membre du Conseil, Septième District Municipal, 16me et 17me Wards—By. Heuchert.
LERNARD C. SHIELDS,
Président du Comité de Paroisse.
JAC. POLRATH, Secrétaire. 30mars—

ELKIN & CIE.,
100....RUE DU CANAL....100
Offrent leur vaste fonds de
Tapis de Velours et de Bruxelles, dits 'Body Brussels' et "Tapestry Brussels" et des
TAPIS
Trois-plis "Ingrain"
A des prix très réduits.
La maison reçoit maintenant de fraiches importations de
NATTES DE CHINE, de diverses qualités.
NATTES DE CHINE, sans couture.
TOILES CIRÉES.
STORES DE FENÊTRES.
RIDEAUX DE DENTELLE Etc.
20oct2—1an dim mar ler

LEON QUEYROUZE,
"GROCERY EN GROS,"
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR.
mars—1an | Nlle-Orléans.

V. WEHRMANN
136.....Rue Royale.....136
Entre Toulouse et St-Pierre.
MERCERIE, PARFUMERIE, PATERIE, VARIETE, JOUETS ET BONBONS
Accordéons, Harmonicas, Cordes de Violon, Guitare, Zither, etc.
Machines à coudre neuves et de seconde main, aiguilles, huile et fournitures pour Machines à coudre.
Eventail pour tous genres de machines à coudre. Les plus simples, les plus faciles à adapter et donnant le meilleur résultat. Prix 75 cts.
V. Wehrmann MECANICIEN de 12 ans d'expérience, s'occupe de la réparation de tous genres de Machines à coudre.
Fabrication de pièces nouvelles.
Toutes les réparations sont garanties
Plaquage en fer de formes pour cordonniers.
Inspection et réparation de machines à coudre.
Usage des ouvriers, cordonniers et fabricants de sacs. 8 août—1an
Ne No 136 rue Royale
8a—

PHARMACIE ANGELI.
Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc.—Prix de New York.
153 et 155 rue Julie.
25— 1an

"STERLING SILVER"
—A—
$1.50 L'ONCE
Couverts de Table, Demi-Couverts pour enfants.
Nouveau de Serviettes à $1.50 pièce
Lunettes en or à 14 karats, à $6.
Couverts en plaqué à $2 la douzaine et au-dessus.
Bijoux, Montres, Pendules Lunettes, Pince nez, etc., etc., à des prix exceptionnels, défiant toute concurrence. Vous visiter mon riche assortiment pour vous en convaincre. Achat de Vieux Estampillés Bijoux, Cafés.
Ornements d'Eglise: Ostensoirs, Calices, Ciboires, Chandeliers, Lampes, etc.
Spécialité pour en réparations, la dorure et la réparation des montres de Bijou. Pose et change de verres de lunettes et pince-nez.
EGALEMENT—Argenterie, Vaisselle, Linge de table, au location—pour soirées, bals, dîners, mariages, etc.
AU COIN DE LA RUE CONTI ET CHARTRES
—CHEZ—
C. ROUYER.
18 fév—D May—6m

Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
90, 92, 94 et 96 RUE MARAIS,
Entre Conti et St.-Louis
AUX PLANTEURS SUCRIERS
MATERIAUX DE SEELE OHIO ELM POUR
Sperlis à Sucre.
Les meilleurs et les meilleur marché faits. Nous défions la concurrence. N'achetez pas ailleurs avant d'avoir vu nos prix.
Gypsum ou Plâtre de Terre,
Phosphate Fiente et Farine de Coton
Mais préférons pour le mélange selon notre formule, faisant
l'Engrais le meilleur et le meilleur marché
connu pour les
Torres à Sucre et à Coton.
Les plus forts rendements de sucre qui se soient jamais vus sur le Tèche l'an dernier, ont été où le plant avait été enrichi par cet engrais.
Le tout à vendre à des prix minimes par
JOHN T. MOORE Jr. & CIE.
37, 39 et 41 rue Tchoupitoulas,
5fév—3m D Mar J Nouvelle-Orléans.
ANT. CARRIERE,
E. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No 139 rue Gravier.
Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre Bordeaux 10 mars

Machines à vapeur, chaudièreres, etc.
GRANDES locomotiles à vapeur, avec chaudières. Aussi, grandes chaudières locomobiles, pompes de desèchement de 6 pouces, 8 pouces, 10 pouces et 12 pouces, le tout parfaitement disposé et à la veille d'arriver. Ces articles remplront environ 8 wagons de chemin de fer. Egalement, une pompe Gruson No 2. Ekvateurs Hollingsworth, le tout en magasin et à vendre par
H. DUDLEY COLEMAN
No 9 rue Perdide.
Gavril—3f

AVIS D'ELECTION.

BUREAU DU SHERIF CIVIL DE LA Paroisse d'Orléans
Nouvelle-Orléans, 22 mars 1884.

ENVERTU et par ordre d'une proclamation, dûment émise par Son Excellence, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, datée du 16 février 1884, ordonnant qu'une élection ait lieu en la ville de la Nouvelle Orléans, paroisse d'Orléans, le MARDI après le troisième Lundi du mois d'Avril 1884, savoir:

Le Mardi, 22 Avril, A.D. 1884.

De 7 heures du matin à 6 heures du soir, pour les objets suivants, à savoir:

1° Elire les membres de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane pour représenter les districts sénatoriaux et après désignés et représentatifs de la Ville de la Nouvelle-Orléans, pour le terme de quatre années, savoir:

Sénateurs.

Deux Sénateurs du Premier District Sénatorial composé du Huitième et du Neuvième wards d'Orléans et des paroisses St Bernard et Plaquemines.

Deux Sénateurs du Second District Sénatorial composé du Quatrième du Cinquième, du Sixième et du Septième wards d'Orléans.

Un Sénateur du Troisième District Sénatorial composé du Troisième ward d'Orléans.

Un Sénateur du Quatrième District sénatorial composé du Second et du Quatrième ward (rive droite), d'Orléans.

Un Sénateur du Cinquième District sénatorial composé du Premier et du Dixième ward d'Orléans.

Deux Sénateurs du Sixième District sénatorial composé du Onzième, du Douzième, du Treizième, du Quatorzième, du Seizième et du Dix-septième ward d'Orléans.

Représentants.

Premier District Représentatif, Premier ward—Un Représentant.
Second District Représentatif, Second ward—Deux Représentants.
Troisième District Représentatif, Troisième ward—Un Représentant.
Quatrième District Représentatif, Quatrième ward—Un Représentant.
Cinquième District Représentatif, Cinquième ward—Deux Représentants.
Sixième District Représentatif, Sixième ward—Un Représentant.
Septième District Représentatif, Septième ward—Deux Représentants.
Huitième District Représentatif, Huitième ward—Un Représentant.
Neuvième District Représentatif, Neuvième ward—Deux Représentants.
Dixième District Représentatif, Dixième ward—Deux Représentants.
Onzième District Représentatif, Onzième ward—Deux Représentants.
Douzième District Représentatif, Douzième ward—Un Représentant.
Treizième District Représentatif, Treizième et Quatorzième wards—Un Représentant.
Quatorzième District Représentatif, Seizième et Dix-septième wards—Un Représentant.
Quinzième District Représentatif, Quinzième ward—Un Représentant.

2° Elire un Gouverneur, un Lieutenant-Gouverneur, un Secrétaire d'Etat, un Avocat-Général, un Trésorier d'Etat, un Auditeur des Comptes Publics et un Surintendant de l'Education Publique, tous pour le terme de quatre années.

3° Elire par les électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans, un Avocat de District pour la paroisse d'Orléans, un Juge, un Greffier et un Constable pour chacune des Cours de Cité de la Nouvelle-Orléans, un Greffier pour la Cour Civile de District, un Greffier pour la Cour Criminelle de District, un Shérif Civil, un Shérif Criminel, un Enregistreur des Transferts de Propriétés pour l'Ouest, un Arpenteur des Hypothèques, tous pour le terme de quatre années.

4° Et, attendu que l'Assemblée Générale a au cours de session régulière tenue en 1882 adopté certains amendements à introduire dans la Constitution de cet Etat lesquels, en vertu des dispositions de l'article 256 de ladite Constitution, doivent être soumis aux électeurs qualifiés pour d'être par eux approuvés ou rejetés. Attendu que ces amendements ont été indiqués officiellement au Secrétaire d'Etat conformément aux dispositions du susdit article de la Constitution, lesquels ont été référés et ont soumis aux électeurs qualifiés de cet Etat pour d'être par eux approuvés ou rejetés d'après le vote qu'ils donneront pour ou contre chacun des dits amendements séparément.

Recueillir le vote des électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sur lesdits amendements proposés comme suit:

En vertu de la loi No 76 de la session régulière de 1882

Premier amendement proposé—Pour amendement à l'ordonnance relative à la dette de l'Etat (Autre amendement relatif à la dette de l'Etat.

En vertu de la résolution conjointe No 113 de la session régulière de 1882

Second amendement proposé—Pour amendement à l'article 146 relatif aux dommages-intérêts en faveur de ceux qui ont été frustrés par la loi dans la paroisse d'Orléans, ou tous les amendements à l'article 146 relatif aux dommages et frais à être par la loi dans la paroisse d'Orléans.

En vertu de la résolution conjointe No 125 de la session régulière de 1882

Troisième amendement proposé—Pour amendement à l'article 91 relatif à la juridiction de la Cour Suprême, ou "Contre amendement à l'article 91 relatif à la juridiction de la Cour Suprême."

Quatrième amendement proposé—Pour amendement à l'article 95 relatif à la juridiction des Cours d'Appel, ou "Contre amendement à l'article 95 relatif à la juridiction des Cours d'Appel.

Cinquième amendement proposé—Pour amendement à l'article 101, relatif au jugement des affaires devant les Cours d'Appel quand les juges ne sont pas d'accord ou "Contre amendement à l'article 101, relatif au jugement des affaires devant les Cours d'Appel quand les juges ne sont pas d'accord.

Sixième amendement proposé—Pour amendement à l'article 125 relatif à la juridiction des Cours d'Appel pour la paroisse d'Orléans, ou "Contre amendement à l'article 125, relatif à la juridiction des Cours d'Appel pour la paroisse d'Orléans."

Septième amendement proposé—Pour amendement à l'article 128, relatif à la juridiction des Cours d'Appel pour la paroisse d'Orléans, ou "Contre amendement à l'article 128, relatif à la juridiction des Cours d'Appel pour la paroisse d'Orléans."

Huitième amendement proposé—Pour amendement à l'article 130, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, ou "Contre amendement à l'article 130, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans.

Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu dans toute la paroisse d'Orléans, en vertu de la loi No 58 de la session extraordinaire de 1877 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane,

Mardi, 22 avril, A. D. 1884,

ce susdit jour le mardi suivant le troisième lundi d'avril, de 7 heures du matin à six heures de l'après-midi, dans la ville de la Nouvelle-Orléans et paroisse d'Orléans à tels bureaux d'élection qu'établira le gouvernement municipal de la ville de la Nlle-Orléans, pour être reçus les votes des électeurs mentionnés, et pour recueillir le vote des électeurs de la dite ville et de paroisse sur les amendements et dispositions proposés à la Constitution de l'Etat de la Louisiane lesquels ont été adoptés par les susdites Chambres, tels que les membres sous à ces que chambre de l'Assemblée Générale de cet Etat, et sont plus complètement énoncés dans la résolution officielle qui en a été faite au secrétaire d'Etat et ont été dûment promulgués, ainsi que l'ordonne la Constitution.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
22mars—un 22 avril

OUVERTURE DU PRINTEMPS
—CHEZ—
GODCHAUX,
MARCHAND DE
VETEMENTS
—ET—
d'Articles de Toilette
POUR HOMMES,
81, 83 et 85 rue du Canal.
Lundi, 10 Mars 1884,
Nouvelles Marchandises faites ici
—A—
BAS IPRIX.
Venez examiner nos Nouveautés.
Ordres de la campagne sollicités.
Echantillons et mesures envoyés, sans frais par demande. 1mars—

Bureau de la Commission des Assurances d'Etat, paroisse d'Orléans.
HOTEL DE VILLE, SALLE No. 15.
Nouvelle-Orléans, 1er avril 1884.
AUX CONTRIBUABLES.
Les personnes ayant des taxes à acquitter sur une propriété quelconque, meuble ou immeuble, sont prévenues que, conformément à la section 22 de la loi 95, de 1882 (loi de revenu) les taxes de l'arrondissement pour 1883 des différents districts d'assessement de la paroisse d'Orléans seront exposés à ce bureau pendant vingt jours, du 15 avril au 5 mai commençant quinze jours après la première publication du dit avis, pour être examinés et corrigés. Les contribuables sont instamment priés de profiter de l'occasion qui leur est offerte de soumettre leurs objections à un assessement quelconque et d'en consulter l'exactitude, s'il y a eu, en y cédant de la manière indiquée par la loi. E. T. LEGILE,
1av—15j Président.

Mme Z. FORTIER
No 163 rue Roman.
OFFRE au public son traitement des yeux et appelle l'attention des personnes ayant des taies et atteintes de maladies provenant de la rétine, paralysie du nerf optique, &c. Prompte guérison assurée.
Toute médication sera essayée sur allemande devant les malades avant de commencer aucun traitement. 25 mars—1m 2fpt

RESTAURANT PIZZINI,
129 RUE DU CANAL,
(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)
NOUVELLE-ORLEANS.
La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER
MATHIEU & P. PIZZINI,
PROPRIETAIRES.
Téléphone dans le maison
21 oct—1an

L.S.L.

Prenez Avis!!

Que cette loterie est la seule qui ait un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN,
MAGNIFIQUE OCCASION
— DE —
Faire Fortune!
Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE E,
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu
A
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.
Nouvelle-Orléans, Lne.,
—LE—
MARDI, 13 MAI 1884,
Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE
GROS LOT
$75.000
1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.
Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5, le Billet.

LISTE DU LOTS:

1 Lot de	$75,000,	soit	$75,000
1 Lot de	25,000,		25,000
1 Lot de	10,000,		10,000
2 Lots de	6,000,		12,000
5 Lots de	2,000,		10,000
10 Lots de	1,000,		10,000
20 Lots de	500,		10,000
100 Lots de	200,		20,000
250 Lots de	100,		25,000
500 Lots de	50,		25,000
1 000 Lots de	25,		25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les deux unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les deux unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les deux unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967	numéros montant à	$265,500